



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****19074825***

de

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 MAI 2019DU BRABANT WALLON
GrefféN° d'entreprise : **0476 131 329****Dénomination**(en entier) : **PAVECA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **avenue des Moissons 13, 1360 Perwez****Objet de l'acte : Démission**

En date du 30 avril 2019, les associés de la sprl PAVECA se sont réunis en une assemblée générale extraordinaire en son siège social sis à 1360 Perwez, avenue des Moissons 13.

1. Bureau

La séance est ouverte à 13 heures sous la présidence de Monsieur Pascal Vandermeulen.

2. Composition de l'assemblée

Étant donné que l'ensemble du capital social est représenté, l'assemblée peut délibérer valablement sans que doive être fournie la preuve des formalités de convocation.

3. Ordre du jour et exposé du président

Le président expose que l'ordre du jour de la réunion est le suivant:

1. Démission de Monsieur Bertrand Bourgaux en sa qualité de gérant ;

Cet exposé étant reconnu exact par l'assemblée, celle-ci constate qu'elle est valablement constituée et apte à délibérer et à statuer sur son ordre du jour.

4. Délibérations et décisions

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Bertrand Bourgaux adressée en date du 19 avril 2019 et prenant effet au 3 mai 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13h30 heures.

Après lecture du présent procès-verbal, celui-ci est signé par les membres du bureau ainsi que par les actionnaires présents ou représentés qui le désirent.

Monsieur Pascal Vandermeulen
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/06/2019 - Annexes du Moniteur belge